

TIRAGE AU SORT 2021

Comment participer ?

Vous êtes une personne physique et majeure. Vous avez acheté votre carte de pêche 2021 (carte majeure ou interfédérale) sur cartedepeche.fr ou chez l'un des dépositaires du Département de la Moselle. Vous êtes alors automatiquement dans la liste pour être tiré au sort. Vous n'avez rien d'autre à faire !

Qu'est ce que je peux gagner ?

Vous pouvez remporter un bon d'achat à valoir chez les dépositaires de votre département selon le tableau. (voir site internet de la Fédération)
Vous avez acheté une carte URNE : Votre bon d'achat aura une valeur de 50 €
Vous avez acheté une carte majeur : Votre bon d'achat aura une valeur de 25 €

Quand à lieu les tirages au sort ?

Les différents tirages au sort auront lieu chaque Mardi matin (jusqu'au 28 Février 2021) au siège de la Fédération de Pêche de Moselle.
15 pêcheurs par semaine seront tirés au sort et remporteront un gain.

Où avoir plus d'informations ?

Vous pouvez consulter le règlement et les modalités du tirage au sort sur notre site internet.



TIRAGES AU SORT
jusqu'au 28 février 2021

Gagnez jusqu'à 50 € en bon d'achat !*
pour tout achat d'une carte de pêche majeure ou Interfédérale

1 TIRAGE AU SORT et 15 GAGNANTS
chaque MARDI

RESTEZ VIGILANTS !

* Bon d'achat à utiliser chez l'un de nos dépositaires
Voir modalités et règlement sur notre site Internet

ATTENTION ! Comme signalé dans le règlement du jeu : les personnels et les élus de notre structure (y compris les AAPPMA) ne peuvent prétendre à ces bons d'achats

La Dé'Pêche

EDITION
JANVIER 2021

— Toute l'info sur la Pêche en Moselle —

FÉDÉRATION DE LA MOSELLE POUR LA PÊCHE
ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

4 RUE DU MOULIN - 57 000 METZ-MAGNY

03.87.62.50.08

federationpeche57@orange.fr

www.federationpeche57.fr



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE

BONNE ANNÉE 2021 !

Le Président et toute l'équipe de la Fédération de Pêche de Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2021 !



DU NOUVEAU A LA FÉDÉ...

En cette fin d'année 2020 la Fédération a connue du mouvement au sein de son équipe :

- Magali URIARTE, chargée de mission du pôle technique, ne fait plus partie des effectifs à compter de 1er Janvier 2021.

- Lola THOMAS a intégré l'équipe en Novembre 2020, pour une alternance de 2 ans. Elle est en charge du secrétariat et de la comptabilité et sera en appui à Lydie VINA.

GUIDE PÊCHE 2021

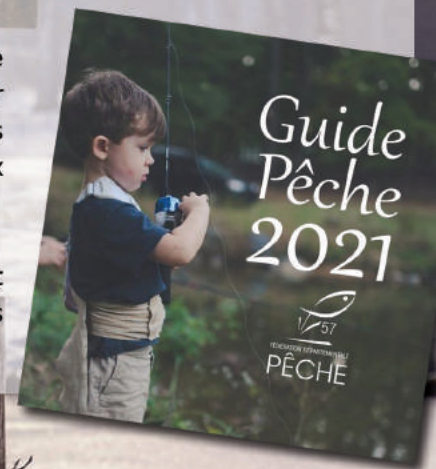
L'édition 2021 du guide pêche est disponible depuis le 15 décembre 2020. Il a été imprimé en 10 000 exemplaires afin d'être distribué à vous, AAPPMA, et à vos dépositaires. Il est aussi disponible sur notre site internet au format PDF.

Certaines erreurs ont été aperçues. Elles sont corrigées au fur et à mesure (sur le format numérique) afin d'avoir un guide le plus juste possible.

Nous vous rappelons qu'ils sont disponible au siège de la Fédération. Vous pouvez donc venir les récupérer en prenant rendez vous.

Comme indiqué dans le guide, une carte interactive est en cours de création pour permettre aux pêcheurs de se repérer plus facilement et d'avoir un accès permanent aux différents parcours des AAPPMA.

Elle sera finalisée pour le mois de Mars et mise en ligne sur notre site internet. Nous vous tiendrons informés !



PÉRIODES D'OUVERTURE

OUVERTURE DE LA TRUITE : Samedi 13 Mars 2021

OUVERTURE DU BROCHET : Samedi 24 Avril 2021

OUVERTURE DU SANDRE : Samedi 29 Mai 2021